



Angoulême, le 11 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cérémonie commémorative des Fusillés de la Braconne

Mardi 15 janvier 2019

Programme à Ruelle-sur-Touvre :

15h00 : monument des Fusillés de la Braconne

- Allocution de M. Michel Tricoche, maire de Ruelle-sur-Touvre ;
- Dépôt de gerbes par :
 - M. Lionel Lagarde, sous-préfet, directeur de cabinet, représentant Mme Marie Lajus, préfète de la Charente,
 - M. Michel Tricoche, maire de Ruelle-sur-Touvre,
 - Mesdames et Messieurs les représentants des associations d'anciens combattants ;
- Sonnerie aux Morts ;
- Minute de Silence ;
- Refrain de La Marseillaise ;
- *Fin de la cérémonie*

15h40 : stèle de la zone technique du 515^e RT

- Dépôt de gerbes par :
 - M. Lionel Lagarde, sous-préfet, directeur de cabinet, représentant Mme Marie Lajus, préfète de la Charente,
 - M. Michel Tricoche, maire de Ruelle-sur-Touvre,
 - Mesdames et Messieurs les représentants des associations d'anciens combattants ;
- Sonnerie aux Morts ;
- Minute de Silence ;
- Refrain de La Marseillaise
- *Fin de la cérémonie*